



Agrinove

Dossier de presse



Sommaire

Un nouveau schéma de développement économique

La genèse du projet.....	4
Un territoire riche.....	4
La technopole Agrinove, la référence de l'agriculture de demain.....	5
L'Agriculture Ecologiquement Intensive, produire mieux et plus avec moins.....	5
Les acteurs	6
Le Cluster Machinisme et ses membres.....	6
Le Cluster Plantes et ses membres.....	8

Le concours « Innovations pour l'Agriculture »

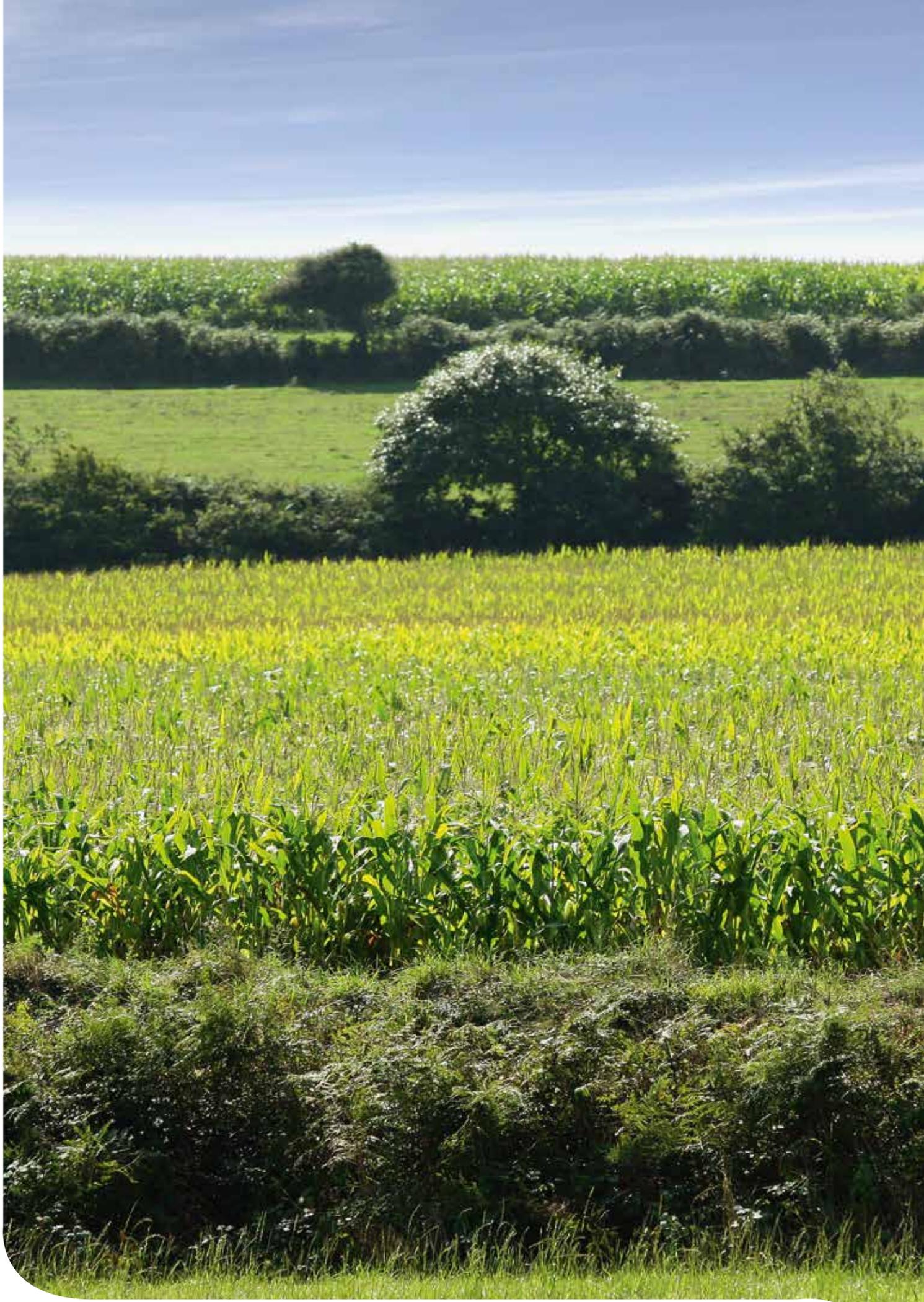
Du concept à la création.....	9
Enjeu et règlement du concours.....	9

Agrinove

Dates clés	10
Chiffres clés	10
Répartition des surfaces agricoles	11

La presse en parle..... Annexe





Un nouveau schéma de développement économique

La genèse du projet

Le projet Agrinove trouve son origine dans l'adoption du nouveau schéma de développement économique du Lot-et-Garonne en 2009. A cette occasion, le département établit un plan d'actions dont le but est d'encourager et stimuler les activités économiques du territoire. Au cours de cette démarche, le projet d'une **technopole « thématisée » autour des activités situées en amont de l'agriculture** se concrétise.

Pour réaliser ce projet, le Conseil général du Lot-et-Garonne ainsi que la Communauté de communes du Val d'Albret forment le **Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais**. Sa mission principale : **créer et aménager une Zone d'Activités Economiques d'intérêt régional**.

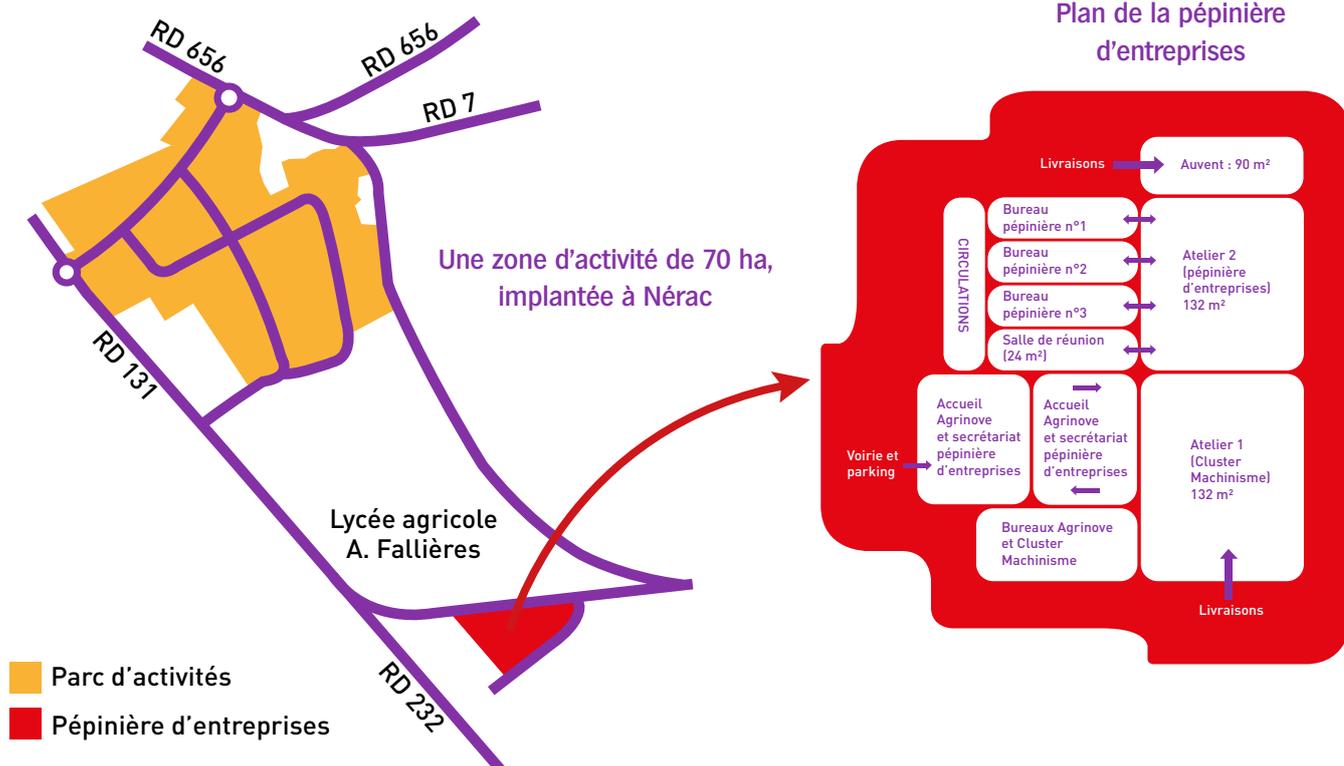
Un territoire riche

Le Lot-et-Garonne, département qui regroupe **plus de 60 productions agricoles différentes** (tomates, prunes, fraises, kiwis, tabac, noisettes, élevage, etc.), bénéficie de conditions agro-climatiques certes favorables, mais également d'un savoir-faire ancien, enrichi par les vagues successives d'immigration qu'il a connues.

Ce potentiel départemental est particulièrement prégnant à Nérac, cette sous-préfecture regroupant autour d'elle de nombreux semenciers et abritant depuis plus de 30 ans un centre d'expérimentation régional en machinisme agricole (CREMAN¹), implanté à deux pas du lycée agricole.

1 - Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Machinisme agricole d'Aquitaine à Nérac

Agrinove, un lieu dédié à l'innovation agricole





La technopole Agrinove, la référence de l'agriculture de demain

D'une terre fertile et d'un fort potentiel d'acteurs découle une économie performante, ouverte à l'innovation technologique. Soucieuse des enjeux environnementaux de demain, la technopole **Agrinove se positionne comme un pôle d'activités d'intérêt régional**. Elle se spécialise dans le développement **d'activités nouvelles liées au secteur de l'amont agricole**, reposant sur le principe d'une **agriculture écologiquement intensive**. Pour participer à ce défi majeur, la technopole Agrinove propose trois actions: **la création d'une pépinière d'entreprises, le soutien actif aux porteurs de projets innovants au travers d'un concours et le développement d'une zone d'activités thématique**.

L'Agriculture Ecologiquement Intensive, produire mieux et plus avec moins

Les agriculteurs sont soucieux de **fournir les ressources nécessaires aux besoins de la population tout en respectant l'éco-système**. L'Agriculture Ecologiquement Intensive est donc le nouvel enjeu de demain. Le concept est simple, **produire mieux et plus avec moins**, en intensifiant les mécanismes naturels des écosystèmes.

Développer les techniques agricoles actuelles tout en protégeant la vie des sols et la biodiversité : **c'est allier agriculture, industrie et société**. Le concept est né du constat que l'agriculture doit être capable d'être compatible avec l'environnement, pour cela plusieurs principes sont mis en place :

Faire face aux besoins croissants : produire en masse des produits de qualité.

Privilégier l'expérimentation : utiliser les fonctionnalités naturelles des écosystèmes et encourager les acteurs économiques à mettre l'agriculteur au centre de l'innovation.

Proposer des produits de meilleure qualité : être à l'écoute du consommateur, réfléchir sur une alimentation équilibrée et développer des alternatives aux produits phytosanitaires.

Faire évoluer les pratiques : intégrer les enjeux du réchauffement climatique et de la raréfaction des énergies fossiles.

Le Cluster Machinisme

l'innovation en actions au service de l'agriculture

Basée à Nérac, l'association participe au projet de développement économique Agrinove. Spécialisé en recherche, transfert de technologies et appui technique aux agro-équipementiers, le Cluster machinisme se compose de 12 PME, 4 bureaux d'études, 1 centre d'expérimentation, 1 école supérieure et 1 collectivité. Ce cluster a pour but de fédérer les agro-équipementiers en leur offrant un espace collaboratif qui leur permet de mettre en commun leurs ressources, développer leurs prestations et leurs actions. De nombreux projets innovants au service des filières agricoles traditionnelles (viticulture, maraîchage) ou plus innovantes (chanvre) sont en cour.

Les PME



2 GARENI Industrie :

constructeur français de motopompes et groupes électrogènes, l'entreprise s'adapte aux exigences des nouveaux marchés et des normes environnementales.



AVA :

la société Assistance Viticulture Automatisation est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines pour la vigne.



Barre :

entreprise familiale, son activité repose sur la fabrication de serres, tunnels et ateliers d'élevage.



Comin Industrie :

spécialisée en mécanique industrielle, l'entreprise concentre son activité sur l'usinage, le brasage et le soudage de pièces métalliques.



Ets Bortolussi et Fils :

l'établissement se charge de vendre et réparer des machines agricoles. Il fabrique aussi des atomiseurs et des pulvérisateurs.



Kirpy :

la société est spécialisée dans l'épierrage. Elle commercialise également des outils de préparation du sol.



Lagarde :

l'entreprise conçoit et fabrique des matériels pour l'entretien des espaces verts, des voiries ainsi que pour les cultures céréalières et spécialisées.



Sarl Micheletti :

l'entreprise fabrique, vend et répare du matériel agricole.



Razol :

spécialiste français du travail du sol, la société innove grâce aux nouvelles technologies.



Rhoban :

la société est réputée pour la conception de robots y compris pour des usages agricoles.



Solhead Sarl :

l'entreprise conçoit des solutions pour l'agriculture telles que des bacs de récupération pour produits phytosanitaires.



Souslikoff :

spécialisée dans la conception, la fabrication et le négoce de matériel viticole, l'entreprise axe son savoir-faire sur un travail artisanal et innovant.



Les Bureaux d'Etudes



Coverplant :

le bureau d'étude intervient en ingénierie directement dans les entreprises pour améliorer leurs outils de production.



VTEC :

un bureau mécanique spécialisé dans l'agriculture, l'industrie et les travaux publics.



Paul Cammal :

ingénieur en mécanique, il est également conseiller en agroéquipement.



François Paolini :

son bureau d'étude propose des prestations en conseil agroéquipement et en homologation routière.



Une école supérieure

Bordeaux Sciences Agro :

l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine forme de futurs ingénieurs en agronomie.

Un centre d'expérimentation

Invenio :

centre de recherche et d'expérimentation de la filière fruits et légumes. Basé en Aquitaine, son objectif premier est d'améliorer la production et la qualité des produits.

Une collectivité

AgriNOVE

le Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais anime le Cluster Machinisme.

Le Cluster Plantes

Les plantes au service des plantes

Composé de 6 entreprises, 3 centres de recherche et d'expérimentation, 1 établissement d'enseignement et 1 collectivité, le Cluster Plantes met au point des **techniques et procédés agro-écologiques**.
Il met au point des **produits phytosanitaires naturels pour protéger les plantes et trouve des alternatives écologiques aux produits chimiques**.

Les entreprises



Cabso :

coopérative des agriculteurs bio du Sud-Ouest dont la mission est de mettre sur le marché des produits biologiques.



Danival :

l'entreprise propose des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.



De Sangosse :

le groupe est connu pour son savoir-faire en matière de protection et nutrition des plantes.



G.I.E Fleurs et plantes :

Groupement d'Intérêt économique spécialisé dans l'expérimentation et la recherche de quatre filières (pépinière, plantes en pot, fleurs coupées et bulbes).



Rouages :

société qui fabrique des infusions concentrées 100% naturelles, sans additif.



Unicoque :

la première place française pour les fruits à coques. Elle commercialise 98% de la production française de noisettes.

Les centres de recherche et d'expérimentation



Catar Critt de Toulouse :

centre d'Application et de Traitement des Agro-ressources et Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie Agro-ressources, il valorise ce qui est non alimentaire dans les produits de l'agriculture, la forêt et les agro industries.



Invenio :

centre de recherche et d'expérimentation de la filière fruits et légumes. Basé en Aquitaine, son objectif premier est d'améliorer la production et la qualité des produits.



Laboratoire de chimie agro-industrielle de Toulouse (Ensiacet) :

pôle d'excellence en formation d'ingénieur et recherche, en génie chimique et industriel.

L'établissement d'enseignement



Lycée agricole de Nérac :

le lycée Armand Fallières forme les agriculteurs de demain. Sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le lycée agricole remplit sa mission d'acteur du monde rural.

Une collectivité

AgriNove

le Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais anime le Cluster Plantes.



Le concours « Innovations pour l'Agriculture » : de la conception à la création

Du 13 novembre au 15 avril prochain, les entreprises existantes ou en phase de création proposent leurs idées innovantes au service de l'amont agricole. En postulant, les candidats se donnent la possibilité de développer leur projet, voire d'être accueillis sur la future pépinière d'entreprises. Il s'agit d'une première édition présentée par la technopole Agrinove pour valoriser les porteurs de projet et leur innovation au service de l'agriculture.

Enjeu et règlement du concours

Le projet des candidats peut être lié à un produit, un procédé ou un service tant qu'il est en lien avec l'amont agricole et vise à favoriser la production, l'ergonomie, le travail de la terre, etc. Le concours est ouvert à tous : monde agricole au sens large, entreprises existantes ou en phase de création du secteur amont, écoles d'ingénieur, universités et porteurs de projet, futurs acteurs de la technopole Agrinove. **Chaque projet existant ou en réalisation peut être présenté.** Le niveau d'avancement et de maturation du projet ne sera pas un critère de sélection. C'est l'originalité de l'idée, la faisabilité, la motivation et l'implication du candidat ou encore la viabilité économique du projet qui seront appréciées. **Les primés bénéficieront de dotations financières et de prestations de services.** Le jury délivrera 3 prix d'une valeur respective de 10 000 euros, 20 000 euros et 30 000 euros. Chaque prix sera remis de la façon suivante : une dotation financière fixe représentant 50% du montant total du prix et une dotation d'une valeur équivalente mais fournie en prestation de services, si le porteur de projet primé s'installe dans les 3 ans dans la nouvelle zone d'activité économique Agrinove.

Vous trouverez tout ce qui est relatif au concours « Innovations pour l'Agriculture » sur le site internet de la technopole Agrinove : www.agrinove-technopole.com dans l'onglet Concours.
Les dossiers de candidature peuvent être retirés sur le site à partir du jeudi 13 novembre 2014 à 12h00.

Agrinove

Dates clés

1983



2009



2010



2011



Création du Centre de Recherche et d'Expérimentation en Machinisme à Nérac

Nouveau schéma de développement économique du Lot-et-Garonne

Genèse du projet Agrinove

Création du Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais



2012



2013



2014



2015

Mise en place du Cluster Plantes

Mise en place du Cluster Machinisme

Lancement du concours « Innovations pour l'Agriculture »

Inauguration de la pépinière

Chiffres clés

10 | membres du jury

5 | mois de concours

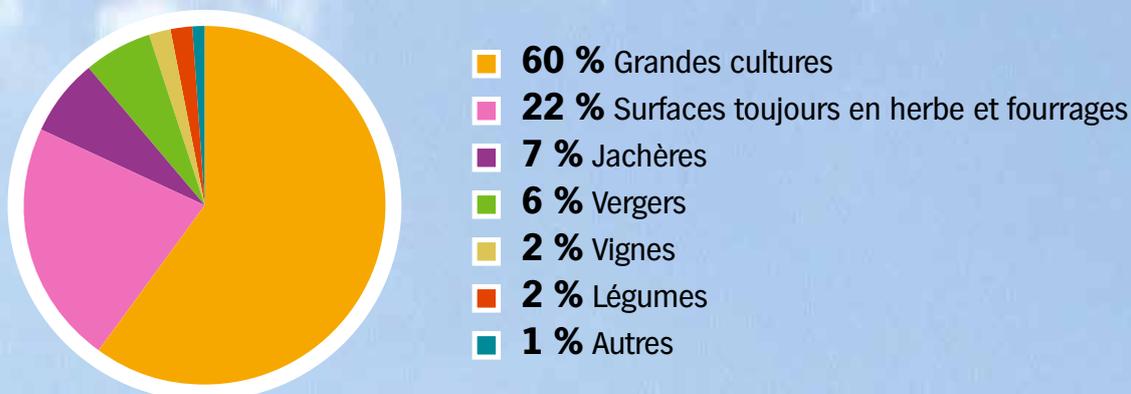
1 | technopole Agrinove

3 | prix au concours

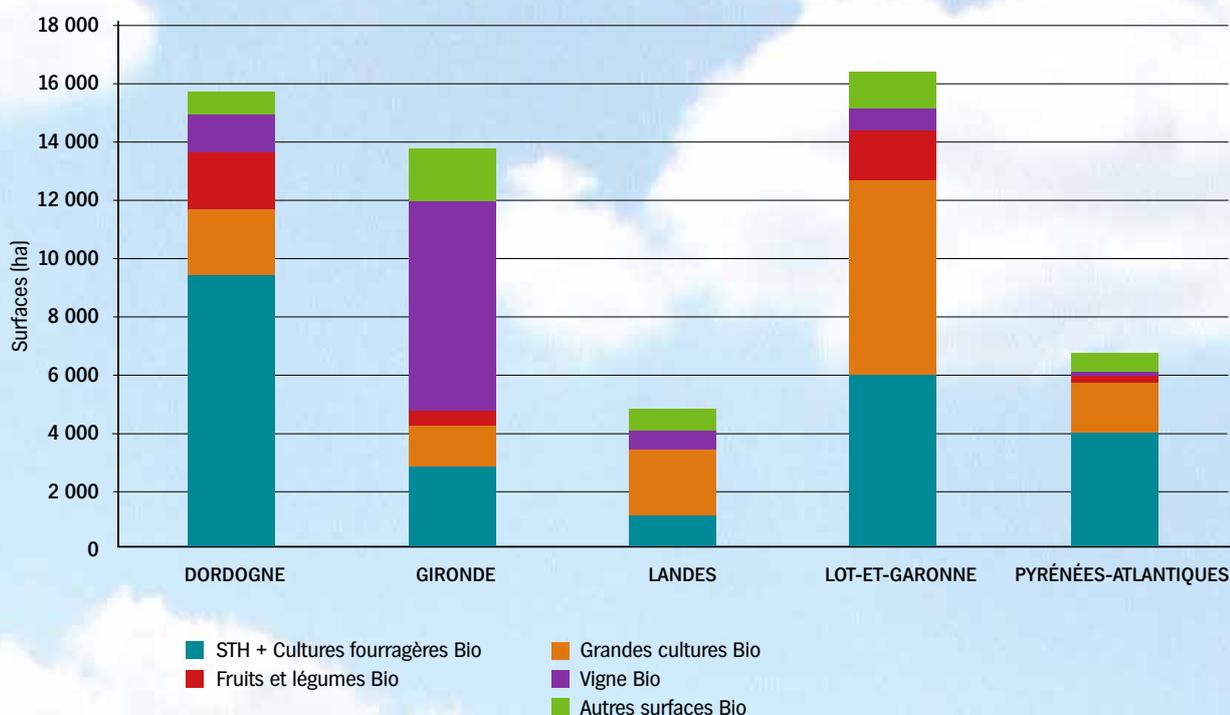
2 | clusters

30 | années d'expérience en machinisme agricole

Répartition de la surface agricole en 2010 du Lot-et-Garonne



Répartition des surfaces certifiées bio et en conversion par filière et département en 2011





Agrinove

Syndicat Mixte pour le Développement Economique du Néracais

CCVA

1 rue du Moulin des Tours
47600 NERAC

Tél. : 05 53 97 55 96
Fax : 05 53 97 26 45

Mail : contact@agrinove-technopole.com
www.agrinove-technopole.com

